Formation : S’initier à la visite de risques

Ref: PR-HSE-RISQVISITE-ASSU

Identifier les principaux risques, appréhender les différentes réglementations, conduire une visite de risques



DURÉE : **3 Jours** (21H)
Prix : **1 800,00 € HT**

PRÉSENTIEL

Objectifs et compétences visés

- Identifier les principaux risques d’un établissement (incendie, explosion, malveillance, risques technologiques),
- Appréhender les différentes règlementations applicables : Code du travail, Règlement ERP, Code de l’Environnement (Partie ICPE),
- Savoir conduire une visite de risques pour conseiller de façon pertinente son prospect ou client vis-à-vis de la prévention des risques incendie, explosion, malveillance et des risques technologiques.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Commerciaux, souscripteurs effectuant des visites de risques IARD, chargés de clientèle.

Cette formation répond à la directive européenne DDA (Décret n° 2018-431 du 1er juin 2018) visant le public des assureurs.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Les fondamentaux du risque incendie / explosion et la réglementation applicable - 7h00

- La combustion et la propagation du feu
- Les effets de l’incendie dus aux fumées et à la chaleur
- Les explosions (dont ATEX) et maîtrise du risque spécifique explosion
- Les dispositions constructives : les matériaux de construction, le classement et le comportement au feu des matériaux et éléments de construction, la résistance au feu, les procédés d’amélioration
- Les principes généraux du désenfumage
- Les moyens de secours courants (extincteurs, RIA)
- La détection automatique incendie
- La vérification des installations électriques

Réglementation des Etablissements Recevant du Public (ERP) - 2h00

- Le cadre réglementaire applicable aux ERP
- Le classement des ERP : types et catégories
- Les principales dispositions applicables

Cadre général des ICPE - 1h30

- Définition des ICPE : nomenclature, classement, régime
- Procédures de déclaration, d'enregistrement, d'autorisation environnementale
- Exemples de prescriptions applicables

Les fondamentaux du risque malveillance - 3h30

- Introduction du risque malveillance : le triangle de la menace, les interlocuteurs, les acteurs, le cadre juridique
- Approche et mesures de prévention contre la malveillance
- Moyens de lutte contre la malveillance: la protection mécanique des bâtiments et les principales techniques de détection d'intrusion

Visites et démonstrations - 3h30

- Incendie :
 - Efficacité et inefficacité des agents extincteurs
 - Feux de métaux
 - Explosion BLEVE
 - Sprinkler : présentation de l’installation et démonstration d’une extinction
- Malveillance : visite du laboratoire protection mécanique (portes, éléments vitrés, serrures, coffre-fort)

Visite de risques en entreprise - 3h30

- Une visite de risques immersive sera organisée au sein d’une entreprise locale, offrant aux participants une expérience terrain concrète :
-
 - Identification des risques et des mesures de prévention et moyens de protection mis en place.
 - Formulation de recommandations concrètes visant à limiter la survenance d'un sinistre,
 - Restitution des observations et échanges avec l'entreprise d'accueil autour des pistes d'amélioration identifiées.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Cette formation est sanctionnée par une évaluation des acquis permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs par le stagiaire. Toutefois, il ne conduit pas à la délivrance d'une attestation de compétences.

Nos plus

- Une formation adaptée au métier des agents généraux, commerciaux, souscripteurs.
- Des intervenants hautement qualifiés avec des retours d'expérience à partager.
- Nos installations et démonstrations techniques sur notre site à CNPP Vernon.
- Une visite de risques en situation réelle réalisée au sein d'une entreprise locale.
- Cette formation est également proposée en INTRA soit sur notre site de Vernon, vous permettant de bénéficier des visites et démonstrations, soit sur votre site. En INTRA, nous affinons avec vous le programme de formation en termes de durée et de contenu afin de répondre à vos besoins.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

Du 01/12/26 au 03/12/26	**Vernon**	**1 800,00 € HT**
Du 01/06/27 au 03/06/27	**Vernon**	**1 800,00 € HT**
Du 30/11/27 au 02/12/27	**Vernon**	**1 800,00 € HT**

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70